



# Charte

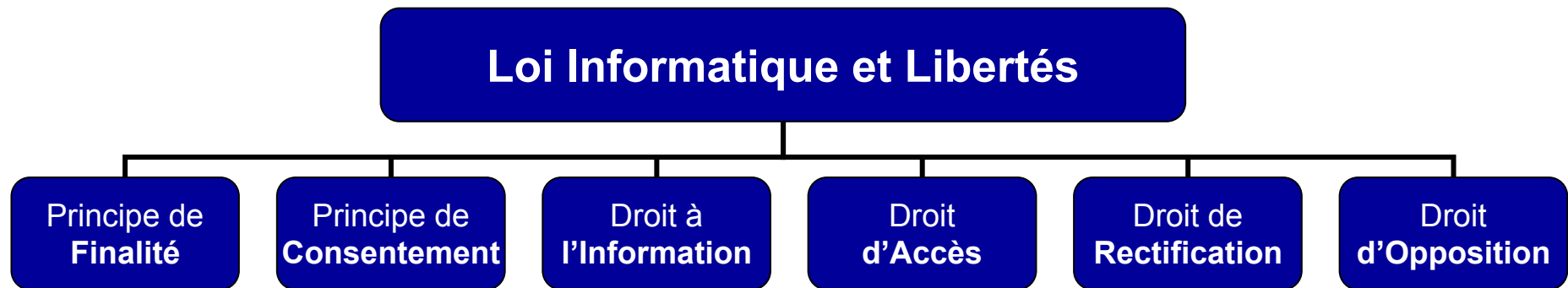
**« Droit à l'oubli dans les sites collaboratifs et les moteurs de recherche »**

Hôtel de Broglie

Mercredi 13 octobre 2010

# Introduction

Mettre en œuvre les droits et principes constituant le « **droit à l'oubli** »



# Introduction

- La charte concerne les **données personnelles publiées intentionnellement par les internautes**
- Objectif : mieux **garantir le respect de la vie privée** en permettant aux internautes **d'exercer un meilleur contrôle** sur les données qu'ils publient
- Engagement volontaire des signataires à appliquer **six bonnes pratiques**
- **Les signataires :**
  - Les acteurs du net : les **sites collaboratifs** (réseaux sociaux, blogs, forums, messageries, ...) et les **moteurs de recherche**
  - Les associations familiales et de protection de l'enfance



# Introduction

- La présente charte n'est pas un point d'arrivée, mais un **point de départ**.
- La concertation devra se poursuivre afin de :
  - **renforcer** encore la protection des internautes,
  - rassembler de **nouveaux signataires**.



# Les six axes

- **Sensibilisation et éducation** des internautes
- Protection contre l'**indexation automatique**
- **Facilitation** de la gestion des données par l'internaute
- Mesures spécifiques pour les **mineurs**
- Mise en place d'un **outil de signalement**
- Gestion des **transferts de données**



I.

# Favoriser les actions de sensibilisation et d'éducation des internautes



**Sensibiliser  
&  
Eduquer**

**L'indexation**

**Faciliter  
la gestion**

**Les mineurs**

**Un outil de  
signalement**

**Les  
transferts de  
données**

## 1. Mettre en œuvre des actions de pédagogie

- Rappeler dans les premières étapes de l'utilisation du service les bonnes pratiques à respecter avec des mises en garde.

Exemples :

- publication d'une photographie sans le consentement du/des intéressé(s)
- conséquences de la publication de données privées (impact sur la réputation d'une personne pour un entretien d'embauche...)

- Rappeler l'importance de la préservation d'une sphère privée que chacun est libre d'interdire à autrui, et les conséquences possibles de diffusion de certains contenus.



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

Faciliter  
la gestion

Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

## 2. Dès la page d'accueil, disposer d'une information conviviale et facilement accessible sur la politique de protection de la vie privée.

Il doit notamment être fait mention :

- des *catégories* de données personnelles collectées et leur exploitation
- des *conditions générales* d'utilisation obligatoirement accessibles au moment de l'inscription
- de *l'utilisation des outils* mis à disposition pour régler les paramètres de confidentialité
- des *droits des utilisateurs*, les textes qui les protègent, et de quelle façon les mettre en œuvre



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

Faciliter  
la gestion

Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

**3. Dès la collecte des données, donner une information claire, transparente, complète, et facile à retrouver sur les points suivants :**

- la *durée* de conservation des données à caractère personnel
- les *modalités d'exercice* du droit d'opposition
- les *conditions d'indexation* par les moteurs de recherche et les *options de paramétrage* de l'accès par les tiers
- les informations contenues dans *l'article 32* de la loi Informatiques et Libertés ou, le cas échéant, celles requises par les autres lois ou traités internationaux



## II.

# Protéger les données personnelles de l'indexation automatique par les moteurs de recherche



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

Faciliter  
la gestion

Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

## Les moteurs de recherche signataires s'engagent à :

- *collaborer* avec les sites de publication pour faciliter la non-indexation éventuelle de certains contenus
- procéder dans les meilleurs délais à la *mise à jour des caches* quand une modification leur est signalée, et à un *vidage* lorsqu'un contenu est désindexé.



### III.

# Faciliter la gestion des données publiées par l'internaute lui-même



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

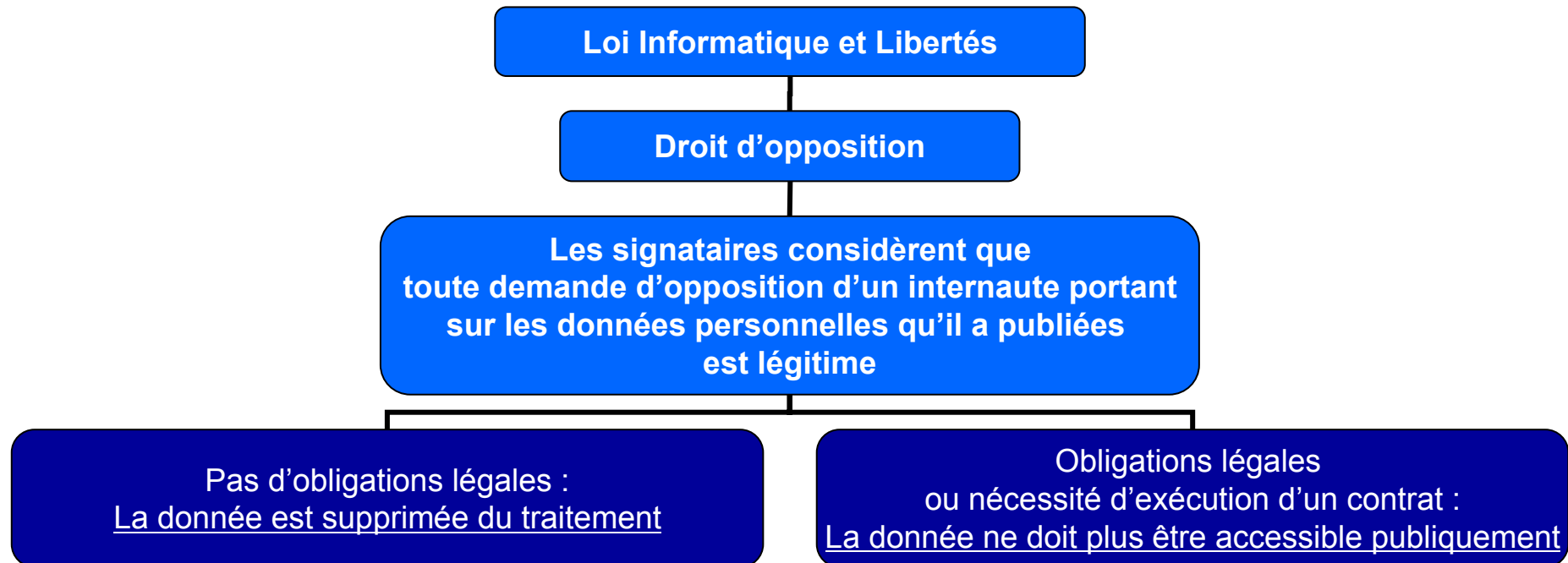
Faciliter  
la gestion

Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

Cette section repose sur le principe suivant :



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

Faciliter  
la gestion

Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

**Proposer des interfaces simples et ergonomiques pour permettre à l'internaute de :**

1. **Visualiser** l'ensemble des informations personnelles le concernant détenues par le responsable du traitement
2. **Supprimer** (au sens de la précédente diapositive) les données publiées
3. **Résilier** facilement son adhésion ou supprimer son compte
4. **Disposer** des conditions de suppression et de désactivation des comptes, des modalités de conservation et de non-accessibilité des contenus, et en **être informé** de manière simple



# IV.

## Adopter des mesures spécifiques d'information pour les mineurs



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

Faciliter  
la gestion

Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

➤ **Systematiser les dispositifs permettant de vérifier si les utilisateurs sont mineurs**



Par exemple :

- cocher une case demandant confirmation de la majorité de l'utilisateur

*Puis*

- vérification de la cohérence avec le profil de l'utilisateur



V.

**Mettre en place un outil de signalement ou un bureau des réclamations**



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

Faciliter  
la gestion

Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

**1. Proposer un moyen (web ou adresse postale en France), accessible aux membres comme aux non membres, afin de pouvoir demander la modification ou la suppression**

**2. Notification interne au réseau lors de l'identification de personnes sur les photos**

**3. Permettre de restreindre les personnes autorisées à voir ce contenu**

*Pour les **sites collaboratifs***



# VI.

## Transfert de données



Sensibiliser  
&  
Eduquer

L'indexation

Faciliter  
la gestion

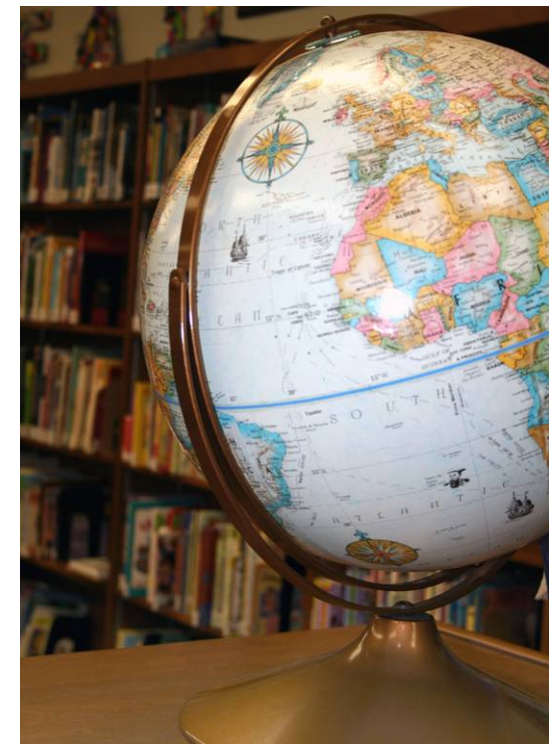
Les mineurs

Un outil de  
signalement

Les  
transferts de  
données

1. **Inform**er et **d**emander un **consentement** en cas de transfert des données vers des tiers ou vers des applications extérieures (quiz, jeux...)

2. **Inform**er en cas de transfert hors de l'Union Européenne ou vers des pays n'assurant pas un niveau adéquat de protection



**Merci de votre attention**

